

# Communiqué

## Non à la révision de la loi de 1905 !

Des projets de révision de la loi de 1905 seraient à l'étude. S'il s'agit de mieux encadrer des dérives intégristes mettant en cause les principes et valeurs de la République, le titre V de la loi, intitulé *Police des cultes* fournit l'arsenal juridique suffisant. S'il s'agit de financer les cultes de quelque manière que ce soit, on entrerait alors dans une procédure concordataire que la loi de 1905 avait précisément pour but d'abolir.

Les organisations laïques soussignées, réunies le jeudi 22 novembre 2018 à Paris, mettent en garde contre toute modification de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, quelles qu'en soient les voies. Cette loi est un pilier fondamental de la République. Pour assurer à chaque citoyen la liberté de conscience, elle a instauré un juste équilibre entre la garantie du libre exercice des cultes et la neutralité confessionnelle de l'État.

Les organisations signataires rappellent donc solennellement l'intangibilité des principes solidairement posés par la loi :

Article 1. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Elles demandent, par-delà les débats inutiles que suscitent ces projets de révision, que soit déjà et complètement appliquée la loi.

### Premiers signataires:

Association des Universités Populaires de France  
AUPF

Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation  
Active – CEMÉA

Conseil National des Associations Familiales  
Laïques – CNAFAL

Débats laïques

EGALE

Éclaireuses Éclaireurs de France

Économie Sociale Partenaire de l'École de la  
République ESPER

Fédération des Aroéven-Foéven

Fédération des Autonomes de Solidarité FAS-USU

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves –  
FCPE

Fédération Française de l'Ordre Maçonnique Mixte  
International « Le Droit Humain »

Fédération de l'éducation de la recherche et de la  
culture FERC-CGT

Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement  
Public

Fédération Générale des Retraités de la Fonction  
Publique FGR-FP

Fédération nationale de la Libre Pensée

Fédération Syndicale Unitaire FSU

Francas

Grande Loge Mixte de France GLMF

Grande Loge Mixte Universelle GLMU

Jeunesse au Plein Air

Libres MarianneS

Ligue de l'enseignement

Ligue des Droits de l'Homme

Mouvement de la Paix

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre  
les peuples MRAP

Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale MGEN

Planning Familial

Solidarité laïque

Syndicat Administration et Intendance SIA-UNSA

Syndicat de l'Éducation Populaire – UNSA

Syndicat des Enseignants SE-UNSA

Syndicat de l'Inspection de l'Éducation Nationale SI-  
EN UNSA Education

Syndicat national Force ouvrière des lycées et  
collèges

Syndicat National des Inspecteurs d'Académies

Inspecteurs Pédagogiques Régionaux SNIA-IPR

Syndicat National des Personnels de Direction

SNPDEN

Union des Familles Laïques – UFAL

Union Rationaliste

UNSA Education